

Ouagadougou, le 27 JUN 2012

LA DIRECTRICE

A

N°2012/...../MJFPE/SG/FAFPA

Madame la Directrice de
RMO JOB CENTER
AGENCE INTERIM BURKINA

Objet : Votre demande d'Habilitation

Tél.
50 33 03 50

Ouagadougou

Madame la Directrice,

La Commission d'Habilitation des organismes prestataires de formation s'est réunie et a examiné votre demande d'Habilitation. Au terme de cet examen, elle a décidé de votre Habilitation selon les termes suivants :

Numéro d'identification en tant que prestataire habilité :

- N°2012/004/MJFPE/SG/FAFPA

Spécialités habilitées :

- Finance/Comptabilité
- Droit du travail et de la législation sociale
- Secrétariat/ Assistanat
- Marketing vente
- Gestion des ressources humaines
- Développement Personnel

L'habilitation confère pour une durée de trois (03) ans, la qualité de prestataire de formation agréé auprès du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). Les prestataires agréés sont habilités à prendre part selon leur domaine de compétence, aux avis de passation des marchés de formation, pour la mise en œuvre des Plans de Formation Entreprise (PFE) et Projets Collectifs de Formation (PCF) soumis au Fonds.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez trouver là, Madame la Directrice, l'expression de ma parfaite considération.


Dr Honorine ILLA